



Recours gracieux PLU pour recoupage de parcelle

Par **Jess82**, le **11/02/2017** à **11:53**

Bonjour,

Le PLU de ma ville vient d'être validé. Nous avons fait une demande pour passer notre parcelle AU0 en constructible afin de rester près de nos parents.

Le PLU a accepté notre demande mais nous à octroyé seulement un bout de cette parcelle dans une zone qui ne nous convient pas. Pas d'internet alors que nécessaire pour notre travail, éloigné de la maison familiale, situé dans un lotissement bruyant et à un carrefour qui l'est tout autant.

Est il possible de faire modifier la zone ? Soit la déplacer, soit la couper autrement ? Pour le moment elle est carrée mais si elle était en longueur alors ça pourrait convenir.

Le recours gracieux peut-il prendre en compte ce genre de demande ? Et si c'est refusé, perd on la parcelle octroyée ?

Merci de votre aide.
Bonne journée :)